



Assemblée du Conseil de Piedmont du lundi 6 août, à 20 h, présidée par le maire Clément Cardin.

Avant l'acceptation de l'ordre du jour, modification de le point 17 qui se lira comme suit : Résolution pour autoriser la directrice des finances à affecter 50 000 \$ et non 35 000 \$ du surplus libre pour effectuer les travaux suivants, chemins de la Montagne et des Hauteurs, et 30 000 \$ au lieu de 15 000 \$ pour des abris de boîte aux lettres.

Courrier express

TV Cogeco fait une demande aux municipalités de la MRC des pays-d'en-Haut pour la visibilité de l'émission «Le rendez-vous des Laurentiens». Piedmont a répondu positivement en octroyant la contribution demandée de 300 \$.

Accusée réception d'une lettre de monsieur Jean Guimond envoyée au Comité régional pour la protection des falaises pour l'utilisation de son lot 2313440 comme chemin de traverse pour le transfert d'une vieille voiture d'un terrain voisin.

Lettre du capitaine Paul Charbonneau de la SQ des Pays-d'en-Haut, nous avisant que l'agent

Julie Leduc a été nommée marraine de la municipalité de Piedmont.

Demande de subvention du Centre d'aide personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides.

Mot du directeur général

Le directeur général, Gilbert Aubin, affirme que la santé financière de Piedmont est excellente.

Il croit aussi qu'il est faux de prétendre que les droits de mutation immobilière, versés à la municipalité pour les constructions nouvelles, sont la raison des surplus financiers, il représente à peine 300 000 \$ sur un budget de 6 000 000 \$. D'après M. Aubin, la volonté du nouveau gouvernement québécois d'imposer davantage le gain en capital peut avoir un effet négatif sur le développement immobilier dans les Laurentides.

M. Aubin s'est prononcé sur le mémoire de monsieur Claude Duchesne d'Alma/Lac Saint-Jean présenté en commission parlementaire à Québec sur l'évaluation municipale, qui permettrait aux municipa-

lités d'octroyer un crédit de taxe pour ceux qui auraient à subir une augmentation de taxe résidentielle excessive de l'ordre de 40 % par exemple alors que la médiane est de 10 %. Cela est le lot de personnes retraitées dont le revenu est stable et qui souvent ne peuvent faire face à ces augmentations et se voient forcées de vendre. D'après le directeur général, la municipalité de Piedmont est contre, en fonction d'un principe d'équité pour l'ensemble des contribuables, car à la disposition de la propriété ou à la vente de la propriété, ce crédit pour taxe ne serait pas remboursable, donc ce manque à gagner devrait être compensé par un transfert sur l'ensemble des contribuables.

Règlement no 803-02-12

D'après cette modification au règlement 803-11 sur la tarification pour l'utilisation d'un bien ou d'un service de la municipalité et selon l'un des 13 articles présentés (www.municipalite.piedmont.qc.ca/upload/document/803-02-12.pdf), il en coûtera pour un raccordement-aqueduc, 2 500 \$ et 3 000 \$ pour un aqueduc-égout (entrée à construire). Si l'on constate la présence de roc, les coûts seront majorés en conséquence. Il peut être intéressant de noter que l'article fait aussi mention des coûts liés aux certificats d'autorisation et aux permis de construction.

Entrefilet

Nomination de Guylain Forget comme directeur adjoint des travaux

publics, de Sylvio Beauséjour responsable de l'entretien des bâtiments et de Stéphane Poulin coordonnateur à l'entretien hivernal.

Suite à une demande des propriétaires de condo du voisinage, la ville mandate l'équipe Laurence pour faire une étude et colliger les données afin d'obtenir un certificat d'autorisation du MAMROT (ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire) pour la construction d'une passerelle piétonnière entre le chemin Cormier et le chemin de la Promenade; le tout pour la somme de 4 350 \$ plus taxes.

Résolution pour autoriser le directeur général à signer un contrat avec Bell Canada pour une location d'espace relié au service de la tour de communication à la station de pompage chemin du Cap pour 5 000 \$ par année pendant 10 ans.

Un premier salon des métiers est prévu pour le 17 et 18 novembre, on prévoit 14 kiosques à la salle polyvalente de la gare, l'échevin Marie-France Allard a indiqué que c'est un bon moment pour commencer son magasinage du temps des fêtes.

Les journées de la culture se dérouleront les 29 et 30 septembre à la gare, le samedi sera réservé aux adultes et le dimanche aux enfants.

C'est l'entreprise Arc-en-ciel qui aura le contrat d'entretien pour le bureau et la cafétéria au garage municipal pour un an au prix de 280 \$ par mois.

Résolution pour le renouvellement de l'adhésion de la municipalité à Tourisme Laurentides.

Les états financiers au 31 août 2012 indiquent des revenus 5 933 500 \$, des dépenses de 3 437 299 \$ et un solde de 2 496 201 \$

Question du public

Louise Guertin demande au maire Cardin où on en est avec le projet de remplacement de l'aqueduc de la Corniche, le maire a répondu que le ministère a refusé la demande de subvention tant que la municipalité n'aura pas utilisé les fonds du programme de la taxe d'accises sur l'essence au montant de 798 000 \$ et il veut faire les travaux avant décembre 2013 pour ne pas perdre la subvention, aucune autre option n'est envisagée pour réduire le coût aux citoyens.

À mettre à votre agenda

Aménagement de la carrière Charbonneau

Séance d'information au cours de laquelle des propositions seront exposées sur l'aménagement de l'ancienne carrière Charbonneau, une visite des lieux est prévue. - Samedi 22 septembre 2012, à 9 h 30, à l'Hôtel de Ville.

ST-ONGE GROUPE

50 ans de service cette année !

Nos services :

- Excavation générale
- Démolition de bâtiment
- Analyse de Sol
- Excavation de fondation
- Raccord aux services
- Remblai de fondation
- Installation Septique
- Aménagement de terrain
- Construction de route
- Livraison de Matériaux (Terre - Pierre - Sable)
- Déneigement Municipal



Conseils d'expert = Tranquillité d'esprit

Pour des conseils d'experts, Luc Lambert et Michel Monette, nos spécialistes à votre service.



1075, croissant des Hauteurs • Saint-Hippolyte

450 224-0555

R.B.Q. 2423-7190-25

groupestonge.com

TERRASSEMENT
Service
mini-pelle